Expérimentation d'un mouillage de moindre impact sur les fonds de maerl de moulin mer à Logonna-Daoulas (29)

Période de mise en œuvre du projet 2022 – 2024

FICHE RETOUR D'EXPÉRIENCE

AUTEURS

André POSTEC (Commune de Logonna-Daoulas)
Anna CAPIETTO (Parc Naturel Régional d'Armorique)
Anna LE JONCOUR (Parc Naturel Régional d'Armorique)

IDENTITÉ DU PROJET

ENJEUX IDENTIFIÉS

Habitat Bancs de maerl

ANIMATION/PARTENARIATS

Maîtrise d'ouvrage :
Association des Plaisanciers de Moulin-Mer (APMM)

Entreprise travaux :
ALPHA&CO

CONTACTS

Commune Logonna-Daoulas
André POSTEC – Adjoint au Maire
andre.postec@logonna-daoulas.bzh

APMM
Joël LECLERCQ
jo2959@orange.fr

PNRA
Anna CAPIETTO – Chargée de mission Life Marha
anna.capietto@pnr-armorique.fr

Anna LE JONCOUR – Chargée de mission Natura 2000
anna.le-joncour@pnr-armorique.fr

LOCALISATION

ZSC FR5300046 « Rade de Brest, estuaire de l'Aulne » animé par le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA), Logonna-Daoulas, Finistère

Historique et contexte de la démarche

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) « mise en place et expérimentations de mouillages et de balisages de moindre impact sur les façades Atlantique et Manche Mer du Nord » a été publié par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) en juin 2020. L'Association des Plaisanciers de Moulin-Mer (APMM) a soumis une candidature en réponse à cet AMI, proposant l'expérimentation d'un mouillage de moindre impact sur le banc de maërl des fonds marins de Moulin Mer à Logonna-Daoulas (29 Finistère), sur le périmètre du site Natura 2000 Rade de Brest – Estuaire de l'Aulne (FR5300046).

L'habitat sensible « Bancs de maërl à *Lithophyllum fasciculatum* » est présent dans le périmètre de la Commune de Logonna-Daoulas. L'enjeu patrimonial de ces habitats est considéré comme très fort pour le banc de maërl (LARZILLIERE A., 2014. Document d'Objectifs Natura 2000 – Rade de Brest-estuaire de l'aulne et Rade de Brest, baie de Daoulas, anse du Poulmic, Tome 3 : Actions et opérations. Parc naturel régional d'Armorique, Brest métropole océane, DREAL Bretagne, 332 p.).

Présentation du projet

Le projet vise à **tester l'efficacité d'un mouillage innovant** pour la restauration du banc de **maërl** autour du bloc et à tester l'efficacité et la fiabilité de ce type de système dans un secteur de la rade relativement peu abrité et soumis régulièrement à un fort clapot.
Plus globalement, l'objectif de cette expérimentation est de sensibiliser aux impacts de la plaisance sur les écosystèmes, de faire connaître les mouillages innovants, de démontrer leur l'efficacité et leur fiabilité et durabilité dans le temps et ainsi d'apporter des solutions concrètes et sûres aux plaisanciers pour limiter leur impact sur les habitats sensibles de Logonna, dans une perspective de remplacement des mouillages actuels à court ou moyen terme
Une première réunion a été organisée où étaient présents des représentants de 4 des 5 associations de plaisanciers de Logonna-Daoulas, des représentants du PNRA ainsi que des représentants de la mairie de Logonna. Le PNRA a présenté différentes solutions de mouillages susceptibles de réduire l'impact sur les fonds marins. La solution du mouillage Témano a été retenue par les plaisanciers de l'APMM (lieu d'implantation choisi : Moulin mer) suite à plusieurs réunions de concertation et à une visite sur le site de Roscanvel déjà équipé d'une solution partiellement équivalente.

La mise en œuvre a été réalisée par la société TELASTO/Alpha&Co en plusieurs étapes sur une demi-journée le 28 juin 2022.

crédit photo : Anna CAPIETTO (PNRA)

COÛTS

Coût total du projet :
2 402, 04 €TTC

Coûts d'installation :
1 962 €TTC

Coût impression 2 panneaux de communication :
320,04 € TTC

Autres coûts : 120 € TTC

FINANCEMENTS

Life Marha : 1 921,69€ TTC
APMM : 480€ TTC

Présentation du projet

Etape 1 : Montage de la ligne de mouillage TEMANO sur la cale de moulin mer. Les 5 associations de plaisanciers de Logonna-Daoulas étaient conviées pour une présentation technique du mouillage.
Etape 2 : A l'aide du bateau et d'un plaisancier de l'APMM, le plongeur de la société Alpha & Co ainsi que la nouvelle ligne de mouillage ont été amenés sur le site de la bouée visiteur choisie pour accueillir le nouveau mouillage .
Etape 3 : Le plongeur a déconnecté la vielle ligne de mouillage du corps mort pour la remplacer par la nouvelle ligne de mouillage.
Etape 4 : L'ancienne ligne de mouillage a été récupérée pour être recyclée.

L'implantation du mouillage a été choisie en concertation avec le PNRA après observation du fond marin en Aout 2021. L'emplacement d'une bouée visiteur a été sélectionnée dans la Zone de Mouillage et d'Equipements Légers (ZMEL) de Moulin Mer. En effet cette bouée se situe à l'extrémité ouest de la ZMEL, là où débute le Banc de maërl.
Toutes les ZMEL de Logonna-Daoulas ont fait l'objet d'une étude d'implantation mais seule la ZMEL de Moulin Mer et celle de Penfoul remplissaient toutes les conditions pour l'implantation de mouillages innovants à proximité de Bancs de maërl.

Bilan de l'action

Le mouillage a été utilisé lors saison 2022 par différents voiliers de passage. Pour la saison 2023 c'est un voilier de 7 m qui l'a occupé. Il n'y a jamais eu de bateau en hiver sur ce mouillage.

Suivis :
Les suivis ont eu lieu tous les ans en début de saison. Un suivi plus complet avec réalisation d'une vidéo a été réalisé en Avril 2024 .Cette vidéo a été réalisée par l'immersion d'une caméra sous-marine le long du mouillage. Cela a permis ainsi de prendre des photos et vidéos du mouillage installé. Ces images ont démontré que le mouillage joue bien son rôle et n'a pas d'impact sur le fond, protégeant ainsi le bord du banc de maërl. La présence de moules, algues et autres espèces de fooling ont cependant été noté, ce qui indique un besoin de d'entretien et de nettoyage du mouillage régulier. Le mouillage nécessite un entretien à minima annuel de nettoyage et vérification. Cela est d'autant plus important lorsque le mouillage n'est pas occupé par un bateau pendant un certain temps.

Entretien :
Comme pour tous les mouillages visiteurs de l'association, un contrôle visuel est effectué chaque année en début de saison.

Perspectives :
Implantation de 4 nouveaux mouillages innovants dans la ZMEL de Penfoul

Sensibilisation / communication

Un panneau explicatif de la solution a été positionné sur la cale au plus près de la ZMEL . Ce panneau est largement consulté par les randonneurs et plaisanciers de l'association.
Une communication au niveau de la presse locale (Télégramme) ainsi que dans le journal communal de Logonna-Daoulas et sur les réseaux sociaux a été réalisée immédiatement après l'installation de l'équipement.

Avantages	Difficultés
Préservation des bancs de maërl	Le prix qui freine la généralisation de ce type de mouillage
Sensibilisation des plaisanciers sur la fragilité des fonds marins	
Renforcement du dialogue entre les différentes associations de plaisanciers de la Rade Sud	

Illustrations

Présence de fooling sur la bouée de subsurface, année n+2 ©A. CAPIETTO - PNRA

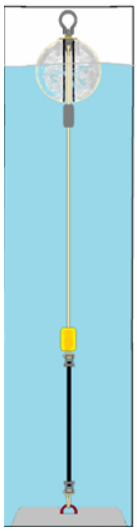

—> FAIBLE IMPACT ECOLOGIQUE DE FABRICATION

—> FAIBLE IMPACT ECOLOGIQUE DE POSE ET RETIREMENT

—> FAIBLE IMPACT ECOLOGIQUE DE FONCTIONNEMENT

—> REDUCTION DU RAYON D'EVITAGE

—> REDUCTION DES CHOCS ET PICS DE TENSION

—> REDUCTION DE L'ENTRETIEN

—> AUGMENTATION DE LA FIABILITE

—> AUGMENTATION DE L'EXPLOITABILITE

—> AUGMENTATION DE LA RENTABILITE

Schéma montrant le principe du mouillage de moindre impact installé par la société Alpha&CO ©TEMANO

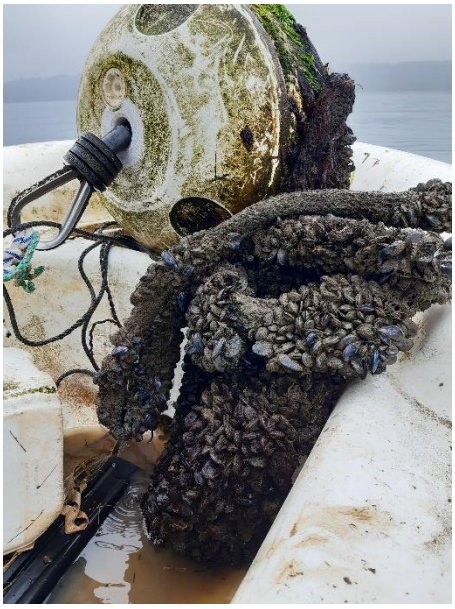

Présence de fooling composé majoritairement de moules sur la ligne de mouillage, année n+2 ©A. CAPIETTO - PNRA

Panneau de communication mis en place à proximité de la ZMEL de Moulin Mer ©A. POSTEC – Commune de Logonna-Daoulas